

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT LES BALMES TRANCHE III

RESIDENCE DES LOISIRS

Siège social
8 rue Pierre Corneille
69330 MEYZIEU

Compte-rendu Assemblée Générale Les Balmes 4 avril 2019

1. Participants ou représentés :

32 personnes sont présentes et 17 représentées. L'assemblée générale est ouverte.

2. Présentation du rapport moral

Mesdames, messieurs bonsoir.

Je déclare notre Assemblée Générale ouverte. Au nom du bureau, je vous remercie toutes et tous de votre présence.

Ventes

Depuis notre dernière Assemblée, nous avons enregistré plusieurs ventes de villas :

- Mme RALLO à M. SARKISSIAN 40 rue voltaire
- M. CASCARINO à M. CHRYSOSTOME et Mme DAOUDI 22 rue voltaire
- Mme MURCIANO à M. et Mme GUICHERD 6 rue voltaire
- Mme HAQUET à M. VERGUES 17 rue Châteaubriand

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du lotissement.

Décès

Malheureusement encore cette année nous avons à déplorer le décès de deux personnes :

- Mme MURCIANO au 6 rue Voltaire
- Mme ALLAROUSSE au 42 rue Chateaubriand

Rétrocession

Suite à notre courrier, nous avons reçu la réponse de la Métropole que je vais vous lire.

Extraits :

En premier lieu, la rue Charles Baudelaire qui dessert uniquement votre lotissement ne présente pas d'intérêt pour la circulation générale. En conséquence, il n'est pas envisageable d'incorporer ladite voie dans le patrimoine de voirie métropolitain.

En deuxième lieu, le classement de la rue Guillaume Apollinaire qui a pour assiette une partie de la parcelle BH 200, la parcelle BH 201, une partie de la parcelle BH 173 et une partie de la parcelle BH 103 ne peut être envisagé que si tous les propriétaires des parcelles concernées donnent leur accord unanime à une cession gratuite de leurs tantièmes de propriété sur la voirie.

En troisième lieu, le classement de la rue Pierre Corneille ayant pour assiette une partie de la parcelle BH 200, pourra être effectué concomitamment à la rue Guillaume Apollinaire.

Suite à cette lettre j'ai fait une demande par LOTIWEB à tous les présidents concernés par la rue apollinaire. A ce jour je n'ai aucune réponse. Je vais donc aller à la Mairie pour avoir les noms des différents Présidents concernés et les contacter directement.

Travaux d'éclairage

Nous avons reçu la réponse de la Mairie concernant l'obtention d'une subvention pour ces travaux. La Mairie nous accorde une subvention 6947,00 €.

Cette subvention sera versée une fois les travaux faits et que nous leur aurons adressé une facture acquittée. Comme convenu lors de la dernière Assemblée, c'est l'entreprise MONIN qui effectuera les travaux. Le montant des travaux s'élève à la somme de 14656,30 €. Cette somme sera prise sur le fonds d'approvisionnement. Rien ne vous sera demandé en plus. Le coût de ces travaux nous reviendra à 14656,30 € moins la subvention de 6947,00 € à 7709,30 €. Nous allons contacter très rapidement l'entreprise pour qu'elle fasse les travaux.

Chasse aux œufs

Vous avez reçu avec la convocation un petit flyer vous invitant à inscrire vos enfants et petits-enfants à la chasse aux œufs le lundi 22 avril. Ceux qui sont intéressés je vous invite à vous manifester auprès de M. JAMIN ou M. BURGAN d'ici le 13 avril.

Cotisations

Il n'y a pas lieu de modifier le montant des cotisations. Les recettes suffisent à la bonne gestion du Lotissement.

Evolution au sein du bureau

Madame Sandra JEAMMOT est désormais Vice-Présidente

M. Yohann BURGAN est trésorier adjoint

Par ailleurs, le bureau a besoin de nouvelles personnes, en plus de Mme NEKAA qui nous rejoint cette année.

Vie du lotissement

Cambriolages

Plusieurs cambriolages dans le quartier. Le bureau appelle à la vigilance de chacun. La Police conseille d'installer une alarme ou d'apposer des autocollants "site protégé" afin de dissuader les cambrioleurs.

Stationnement hors case

Il convient de ne pas se garer sur les trottoirs, dont la structure n'est pas dimensionnée pour supporter le poids d'un véhicule. Le stationnement, même partiel, sur trottoir induit donc une dégradation accélérée des dits trottoirs, dont l'entretien est, pour rappel, à la charge directe du lotissement sur les voiries privées (or aucune n'est pour le moment officiellement rétrocédée à la Métropole). Par ailleurs, le stationnement sur trottoirs est interdit et met en danger les piétons contraints de circuler sur la chaussée.

Incident rue Voltaire

Un conflit entre voisins a conduit à la mort d'un chien

Sans rentrer dans les détails de cette affaire en particulier, le bureau rappelle aux propriétaires de chiens qu'il est important de veiller à ce que les chiens restent dans les jardins et ne se déplacent pas en liberté, même sans agressivité.

3. Présentation de la situation financière

Le trésorier de l'association se présente.

Cotisations

Les cotisations sont dorénavant envoyées par courrier, ce qui permet de dater la réception du courrier.

Il est désormais possible, depuis l'an dernier, d'effectuer le paiement de la cotisation par virement.

Enfin, il est toujours possible d'envoyer un chèque en précisant la date souhaitée pour l'encaissement.

Toute demande d'information ou de précision concernant les cotisations peut être formulée en contactant le bureau, notamment par mail à l'adresse suivante : assolesbalmesmeyzieu@free.fr

Présentations des comptes

Sur le compte courant, le montant disponible au 31 mars 2018 est de 42'443,399€ dont 19'014€ de fond d'approvisionnement pour travaux (des années antérieures).

Le montant disponible sur le livret A est de 5'001,21,86, les intérêts perçus étant de 32,35€.

Au total, le fond d'approvisionnement affiche un solde de 23'974€.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément aux statuts de l'association, les comptes de l'exercice 2018 ont fait l'objet d'une vérification menée par : Mme Perret et Monsieur Jamin.

A - Vérification du grand livre et de la balance.

Aucune anomalie majeure n'a été mise en évidence.

B - Vérification du compte bancaire.

Le solde comptable du dernier relevé du compte courant est bien de : 42'443,39 € au 28/02/19

Le solde comptable du dernier relevé du livret A est bien de : 5'001,21 € au 31/01/19

C - Vérification des inscriptions des dépenses et recettes

Toutes les écritures des dépenses et recettes ont été vérifiées et pointées avec le grand livre issu de la comptabilité.

Par ailleurs, toutes les pièces justificatives sont bien jointes aux comptes, classées par date d'arrivée.

D – Pour mémoire

Les 122 co-lotis se répartissent comme suit :

Cotisations

1 F1	11€
4 F2	88€
50 F4	2'200€
65 F5	3'575€
Ss/Total de :	5'874€
SCI Apollinaire	260€
Mairie (SESSAD)	134€
Total de :	6'268€

Solde de cotisations : 6'268€ (conforme à la situation financière présentée)

2 cotisations n'avaient été perçues à la date de vérification des comptes, une d'entre elles a été perçue depuis.

Provisions travaux :

122 x 40 €, soit 4880€

Solde de provision travaux : 4880 € (conforme à la situation financière)

3 fonds d'approvisionnement n'avaient pas été perçus à la date de vérification des comptes, un d'entre eux a été perçu depuis.

Conclusion :

A l'issue de nos contrôles, nous sommes en mesure d'affirmer que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers en la forme et retracent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice.

5. Approbation des comptes

La situation financière est soumise au vote pour approbation :

Vote favorable à l'unanimité des présents.

6. Questions diverses

Camion Loxam : Un camion se gare depuis peu à l'angle Baudelaire Apollinaire, gênant la circulation et circulant sur le trottoir. Ce véhicule est a priori utilisé par un résident du bout de la rue Apollinaire (hors lotissement).